

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

78, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

242, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-82

Abonnements : Paris 20 fr.; Départements 24 fr.; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

L'Interpellation Wilson

Poussons un triple hurrah en l'honneur de l'Amérique... Et maintenant, examinons les avantages matériels que les Alliés vont retirer de la nouvelle situation.

L'Amérique « n'encaisse pas », pour parler comme Gustave Hervé. Elle riposte à l'insolence allemande par un camouflet qui force l'admiration.

Bravo ! parfait !

Mais, les résultats ?...

Nous ne posons pas pour la galerie, n'est-il pas vrai ?

Or, les résultats les voici :

On l'Amérique entre dans le conflit, se range aux côtés des Alliés, fait la guerre à l'Allemagne, ou elle s'en tient à la simple rupture des relations diplomatiques.

LE CONFLIT GERMANO-AMÉRICAIN

Les navires allemands détenus dans les ports américains

Ils sont internés et non saisis

En cas de guerre...

Au cours du Congrès historique où M. Woodrow Wilson annonça la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne, M. Henry Flood, président de la commission des Affaires étrangères, prenant la parole, a fait la déclaration suivante :

« Si un navire américain est coulé par un sous-marin, le Congrès formulera immédiatement une déclaration de guerre. »

Cette éventualité se réalise, voici quels sont les forces militaires et navales dont peuvent disposer les États-Unis.

L'ARMÉE

L'armée régulière américaine se recrute par voie d'engagements contractés pour quatre ou sept ans et renouvelables pour sept autres années. Cette armée est à la disposition du gouvernement fédéral ainsi que ses réserves. Ses milices régulières sont en outre organisées dans chaque État. Les milices comprennent tous les citoyens américains aptes à porter les armes de 18 à 45 ans. Les obligations militaires varient selon les États.

En août 1913, l'effectif de l'armée régulière était de 4.744 officiers et 84.810 hommes. La milice organisée comptait environ 125.000 officiers et soldats. Quant à la milice non organisée, on estimait son total à 14 millions d'hommes.

L'armement est composé de fusils Springfield, modèle 1903 du calibre de 7 mm. 5, de mitrailleuses Vickers et de canons de campagne à tir rapide du calibre de 76 mm.

Depuis la confédération européenne, les États-Unis ont, dans de très grandes proportions, renforcé leur matériel de guerre. En 1916, le Congrès a voté pour l'armée 53 millions de livres sterling, soit 1 milliard 925 millions de francs.

LA MARINE

La marine américaine, comme armée, n'est composée que de volontaires.

Elle disputait avant la guerre la seconde place à l'Allemagne, avec 35 cuirassés et 10 grands croiseurs cuirassés.

Depuis deux ans, les États-Unis ont triplé leur budget naval. Ils avaient dépensé 700 millions, dont 200 millions pour les constructions neuves, en 1914 ; leur dernier budget consacre à la marine la somme fantastique de 2 milliards de dollars, soit environ 2 milliards de francs, dont plus de la moitié pour des constructions neuves. Effort sans précédent, même en Angleterre.

A BATONS ROMPUS

La rupture des États-Unis avec l'Allemagne n'a été annoncée hier, vers midi, par le « bouff » à qui je confie la réparation de mes chaussures.

Ce travailleur, encore qu'il soit demeuré primitif et devenu alcoolique, possède certaines qualités qui distinguent nos meilleurs journalistes chauvins et particulièrement M. Gustave Hervé. Il est grossier, fanfaron, étourdi et incohérent ; il joute, en outre, de la faculté de s'enthousiasmer à tout propos et fréquemment à contre-temps.

Il m'a appris la décision de M. Wilson, à peu près dans les mêmes termes que la Victoire emploie pour la signifier à ses lecteurs ; et son imagination surechauffée lui a inspiré les mêmes espoirs saugrenus dont s'exalte le directeur de cette gazette.

Cette fois, m'a-t-il dit mon « bouff », sans autre préambule, vous ne pourriez nier que la guerre touche à son terme et que les Allemands soient irrémédiablement condamnés à la plus complète et à la plus humiliante défaite. Le président Wilson est un vrai « poulu ». Il n'a pas eu peur de leur dire qu'il n'acceptait point leurs procédés, et pour commencer à leur prouver son mécontentement il a mis à la porte de chez lui leur ambassadeur. Ça, c'est le soufflet ; le coup de poing va venir après...

Savoir ? fis-je.

Naturellement, vous allez encore soulever des objections ; m'opposer des « si », des « mais ». Seulement, bien que vous soyez mon client et que je ne veuille pas vous vexer, votre manière de discuter ne m'influence pas. Et je vous déclare, tout de go, que je vois déjà la flotte américaine devant les côtes allemandes, et des centaines de milliers de volontaires yankees sur notre front, avec Roosevelt à leur tête. Les autres neutres ne sauraient manquer d'embêter le pas. Ah ! monsieur, les empires centraux ne pécurent pas loud dans la balance, quand l'oncle Sam y aura jeté son épée.

« Et au moment de la signature de la paix, vous ne devinez pas ce qu'imposera la grande République l'application des principes posés par M. Wilson dans son manifeste aux belligérants. Plus de guerre ! Plus de peuples opprimés ! Plus d'inégalités entre les nations ! Les différends soumis à un tribunal arbitral... »

— N'y a-t-il pas déjà La Haye ?

— Oui, mais il n'y a point de gendarmerie pour y traiter les querelleurs et les batailleurs. D. v. en aura une...

Pour augmenter l'ensemble de forces dont il dispose, le gouvernement a annoncé avant-hier au Congrès l'ouverture d'un crédit de 500 millions de dollars

New-York, 5 février. — D'après une dépêche particulière de Philadelphie, le département d'État a préparé une demande pour obtenir de l'Angleterre un sauf-conduit permettant au comte Bernstorff de quitter l'Amérique. — (Information.)

LES NAVIRES ALLEMANDS INTERNÉS

Londres, 5 février. — A New-York, il n'est pas dans les intentions du gouvernement de saisir actuellement les navires marchands allemands se trouvant dans les ports américains, car ce serait un acte de guerre.

Quant à la saisie de navires allemands, se trouvaient réellement en détention. L'Appam et le Kronprinzessin étaient virtuellement en état d'arrestation.

Quant à la saisie de navires allemands à Cristobal elle découle d'une mesure temporaire destinée à empêcher les équipages de faire sauter leurs navires ou d'endommager le canal.

D'après des renseignements recueillis, il n'y aurait pas moins de 100 navires appartenant aux puissances centrales dans les ports américains. Dans ce nombre, figurent 88 allemands et 12 autrichiens, formant un tonnage total de 398.479 tonnes, et valant ensemble 5 milliards de francs.

Le port de New-York abrite à lui seul 31 navires allemands parmi lesquels figure le fameux Vaterland de 54.282 tonnes.

MESURES DE PRUDENCE

Washington, 5 février. — Le département de la marine a donné des ordres afin que seul le personnel américain soit admis aux chantiers maritimes. Dans les gares, la surveillance a été triplée. — (Information.)

LE TORPILLAGE DU « HOUSATONIC »

Londres, 5 février. — Le Central News apprend que lorsque le Housatonic fut arrêté par un sous-marin allemand, il battait pavillon américain et avait les couleurs américaines peintes sur sa coque. Il fut accablé seulement dans ce temps, par l'équipage pour quitter le navire.

Le torpillage du Housatonic n'a pas causé cependant une profonde émotion, aucune existence n'ayant été perdue. — (Information.)

COMMUNIQUÉS

915^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Au sud de la Somme, un coup de main ennemi, dirigé hier en fin de journée sur nos tranchées de la région de Barleux, a été repoussé. L'ennemi a subi des pertes sensibles et a laissé des prisonniers entre nos mains.

Au cours de la nuit nous avons réussi sans aucune perte, plusieurs incursions dans les lignes ennemies, notamment dans le secteur de Chambréttes, au nord-ouest de Pont-à-Mousson et en Alsace. Nos reconnaissances ont ramené du matériel et des prisonniers, dont un officier.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la nuit du 2 au 3 février et dans la nuit du 4 au 5, nos escadrons ont bombardé le champ d'aviation de Colmar (Alsace), les usines militaires de Rombach, les gares de Chauny, Ham et Appilly. Un incendie a été constaté dans les bâtiments de cette dernière gare.

LE PROBLÈME DU JOUR

M. Émile Alglave VA TRAITER la question du Charbon

Il nous expose sa thèse

Il n'est point que les ministres, les députés ou les adhés parisiens pour s'occuper de la crise du charbon. Le précieux combustible fait aussi l'objet de rapports, d'études et de discussions au sein des académies ; il est le sujet favori et le thème complaisant de graves discours et de doctes conférences.

Parmi ceux qui ont traité la question avec le plus d'ampleur et le plus d'autorité dans le monde scientifique, figure M. Émile Alglave.

Le très éminent professeur doit traiter demain, au Conservatoire des Arts et Métiers, devant un grand public, sa thèse, d'actualité et d'intérêt, sur la question de connaître quelles observations et quels remèdes le conférencier exposerait devant son auditoire.

Avec une très courtoise amabilité, M. Alglave nous a esquissé ainsi sa conférence : « Ce qui arrive en ce moment, nous a-t-il déclaré, avait déjà été prévu et il y a huit mois un directeur de compagnie de chemins de fer avait dit à cette époque :

« Si l'on ne prend pas des mesures de précaution, nous serons victimes de mesures radicales, une catastrophe surviendra vers le milieu de l'hiver. »

« Les mesures n'ont pas été prises, et nous en subissons maintenant les conséquences. »

« Un ensemble de fautes ont été commises qu'il est utile de récapituler afin d'y apporter un remède. »

« La première consiste dans la taxation du fret qui a fait fuir vers des régions libres les importateurs des pays neutres. Peut-être même pèsera-t-il une insurrection nouvelle, plus efficace même qu'une victoire, — une insurrection capable de nous précipiter dans l'abîme. »

« Si l'on supprimait la taxation, l'importation ne tarderait pas à augmenter de nouveau. »

« Une deuxième faute a été commise en taxant le charbon français à la mine. Le prix de revient a considérablement augmenté, mais pas un sou des bénéfices ainsi obtenus n'est entré dans les caisses de l'État. Seuls, les marchands de gros en ont profité. »

« En troisième lieu, le gouvernement n'est pas allé suffisamment inquiété d'augmenter le rendement des mines françaises. »

« Il aurait pu le faire de deux façons : 1^o En augmentant la main-d'œuvre, c'est-à-dire en dispensant les mineurs du service armé ;

2^o En stimulant l'ardeur des ouvriers. Pour cela, il aurait pu leur payer un bon dans le courant de la journée. Par exemple, ils auraient pu toucher pour la première 1 fr. 30, pour la seconde 1 fr. 50, et ainsi de suite. »

« Voilà, pour ce qui concerne le rendement, mais la crise actuelle a une autre cause, tout aussi importante dans le manque des transports. »

« C'est un fait reconnu depuis longtemps qu'il n'y a pas une quantité suffisante de matériel roulant. »

« La guerre nous en a fait perdre environ 1/3. On ne s'est pas inquiété de les remplacer. »

« Pour y arriver, il aurait fallu deux choses : d'abord intensifier la fabrication dans les usines, et ensuite acheter des wagons à l'étranger, quelle que soit leur condition. L'Amérique du Sud aurait pu nous en fournir en quantité considérable. De même, l'Algérie et la Tunisie. »

« En dernier lieu, on manque de main-d'œuvre pour opérer les déchargements. »

« Jusqu'ici on a employé à ce travail les prisonniers de guerre, mais comme ils travaillent sans aucun stimulant, ils fournissent le moindre effort possible et dans les derniers mois, le rendement a diminué d'un tiers environ. »

« Pourquoi ne les stimulerait-on pas en leur octroyant comme à des ouvriers ordinaires une prime de travail ? Le résultat ne saurait manquer d'être excellent. »

« Il serait en outre fort utile d'améliorer les conditions de travail des mineurs, les convois de charbon sont ralentis et arrêtés par les trains de voyageurs. »

« Ne pourrait-on, les circonstances actuelles exigeant des sacrifices, réduire le nombre de ces trains de voyageurs ? »

« Un projet avait été mis à l'étude l'année dernière à Paris, par une petite ligne locale, les grandes lignes du Havre à Paris, et de Dieppe à Paris. Il aurait ainsi été possible d'aiguiller les convois sur l'une ou l'autre ligne, suivant le plus ou moins d'embouteillage. »

« D'après les propres paroles de M. Sembat, cette mesure si importante n'aurait pas pris plus de 6 mois à être mise à exécution. »

« Si l'on reprenait sérieusement ce projet, si l'on appliquait activement les mesures précédemment indiquées, il est hors de doute que nous arriverions à avoir du charbon, alors que si l'on ne s'inquiète pas sérieusement de la question, les stocks existants seront épuisés. »

LE CARÈME PRÉCOCE

Les Mesures prises POUR économiser la viande

Ordonnances et saisies

Le Carême, cette année, devance son heure. Jadis, on le devinait à la contemplation des étalages, chez les marchands de comestibles ; les pâtés de saumon étaient, parmi cent autres spécialités fameuses, l'indice probant de la mortification de la chair. Et quoique passait, s'il possédait des notions d'histoire, évoquait en son esprit l'antique législation de l'abstinence. Les temps de pléthore et de ripailles incitaient au sourire devant le passé barbare, à jamais évanoui, croyait-on. Les viandes succulentes prescrites par des édits royaux ; les gourmandises sévèrement prohibées, afin de donner à l'humanité qui s'avallait des notions sur le rôle du bien-être et purificateur de jeunes et des macérations ; tout cela nous revient, comme sous le coup d'incantations mauvaises ; les gouvernements, tour à tour, se résignent à l'imitation de Charlemagne, de Henri IV qui, quoi qu'on en dise, n'a pas été aussi ardemment soucieux qu'on le suppose, la poule au pot pour chaque dimanche. M. Herriot la souhaite peut-être, lui aussi, à ses contemporains, et, ne pouvant la leur donner, par un décret en bonne et due forme il la leur supprimera — au moins deux fois par semaine. La vie des peuples n'est qu'un éternel recommencement, à des intervalles plus ou moins longs.

Monsieur le Ministre du Ravitaillement, dont la tâche se trouve singulièrement simplifiée par un ou deux crans de plus à nos ceintures, ne lira certainement pas sans plaisir quelques résumés des actes parisiens, géniaux de ses illustres devanciers. Peut-être même pèsera-t-il une inspiration nouvelle, plus efficace même qu'une victoire, — une inspiration capable de nous précipiter dans l'abîme.

« des échéances plus ou moins rapprochées mais qui, plus tard, apparaîtront simultanément aux yeux du chômeur bénoyé. »

« Pour les consommateurs, voyez ! vous trouverez dans la connaissance de l'autofiore, une consolation à vos misères qu'engendre le dénuement. »

En 787, le cheptel n'était pas en péril, Charlemagne n'en proscrivait pas moins sous peine de mort, l'abstinence de la viande, durant le carême. L'histoire nous apprend que le 2 février 1595, le bon roi Henri IV, ce vert galant qui renouvelait ses ardeurs grâce à quelque nourriture sans doute plus phosphorée que ne l'est le bûche, remettait en vigueur la capitulaire de ce Charlemagne que les Français revendiquent pour leur. Pour cela, il leur payait un bon dans le courant de la journée. Par exemple, ils auraient pu toucher pour la première 1 fr. 30, pour la seconde 1 fr. 50, et ainsi de suite.

« Voilà, pour ce qui concerne le rendement, mais la crise actuelle a une autre cause, tout aussi importante dans le manque des transports. »

« C'est un fait reconnu depuis longtemps qu'il n'y a pas une quantité suffisante de matériel roulant. »

« La guerre nous en a fait perdre environ 1/3. On ne s'est pas inquiété de les remplacer. »

« Pour y arriver, il aurait fallu deux choses : d'abord intensifier la fabrication dans les usines, et ensuite acheter des wagons à l'étranger, quelle que soit leur condition. L'Amérique du Sud aurait pu nous en fournir en quantité considérable. De même, l'Algérie et la Tunisie. »

« En dernier lieu, on manque de main-d'œuvre pour opérer les déchargements. »

« Jusqu'ici on a employé à ce travail les prisonniers de guerre, mais comme ils travaillent sans aucun stimulant, ils fournissent le moindre effort possible et dans les derniers mois, le rendement a diminué d'un tiers environ. »

« Pourquoi ne les stimulerait-on pas en leur octroyant comme à des ouvriers ordinaires une prime de travail ? Le résultat ne saurait manquer d'être excellent. »

« Il serait en outre fort utile d'améliorer les conditions de travail des mineurs, les convois de charbon sont ralentis et arrêtés par les trains de voyageurs. »

« Ne pourrait-on, les circonstances actuelles exigeant des sacrifices, réduire le nombre de ces trains de voyageurs ? »

« Un projet avait été mis à l'étude l'année dernière à Paris, par une petite ligne locale, les grandes lignes du Havre à Paris, et de Dieppe à Paris. Il aurait ainsi été possible d'aiguiller les convois sur l'une ou l'autre ligne, suivant le plus ou moins d'embouteillage. »

« D'après les propres paroles de M. Sembat, cette mesure si importante n'aurait pas pris plus de 6 mois à être mise à exécution. »

« Si l'on reprenait sérieusement ce projet, si l'on appliquait activement les mesures précédemment indiquées, il est hors de doute que nous arriverions à avoir du charbon, alors que si l'on ne s'inquiète pas sérieusement de la question, les stocks existants seront épuisés. »

« En tout cas, dites bien que nous recevons toutes les sollicitations. Parmi elles, nous opérerons un tri et nous nous efforçons d'accorder les concessions de préférence aux familles nombreuses. »

« Telle est la vérité, tout ce qui a été dit d'autre n'est que pour l'instant une pure fantaisie. »

« En tout cas, dites bien que nous recevons toutes les sollicitations. Parmi elles, nous opérerons un tri et nous nous efforçons d'accorder les concessions de préférence aux familles nombreuses. »

« Telle est la vérité, tout ce qui a été dit d'autre n'est que pour l'instant une pure fantaisie. »

« En tout cas, dites bien que nous recevons toutes les sollicitations. Parmi elles, nous opérerons un tri et nous nous efforçons d'accorder les concessions de préférence aux familles nombreuses. »

« Telle est la vérité, tout ce qui a été dit d'autre n'est que pour l'instant une pure fantaisie. »

« En tout cas, dites bien que nous recevons toutes les sollicitations. Parmi elles, nous opérerons un tri et nous nous efforçons d'accorder les concessions de préférence aux familles nombreuses. »

« Telle est la vérité, tout ce qui a été dit d'autre n'est que pour l'instant une pure fantaisie. »

LA « JOURNÉE » GATÉE

La Rigueur de l'Xioer ANNUI à la Collecte d'hier

On quâtera de nouveaux

On ne peut encore connaître aujourd'hui, même approximativement, le résultat de la Journée organisée par le Secours National et le Comité d'Assistance aux militaires tuberculeux.

Pourtant, il est d'ores et déjà certain que la recette n'attendra pas ce qu'on était en droit d'espérer.

Les rues furent désertées par les courageuses quêtesuses secourant leurs armoiries presque vides. Et pourtant, stoïquement, elles patientaient aux stations de métro, poussant le dévouement jusqu'à demeurer pendant des heures sous le froid et la neige. Bien des trioux eurent envie leur vaillant courage.

Donc, la recette fut maigre. Le chiffre n'en sera guère connu que d'ici huit jours. Au Comité de Secours National, le secrétaire, M. Guillet, nous confie que la question est posée de l'opportunité d'une demande au ministère de l'Intérieur, demandant qu'il fixe à un prochain dimanche la continuation de la collecte.

Nous sommes certains que cette autorisation sera accordée immédiatement.

Au Comité d'assistance aux militaires tuberculeux, rue d'Assas, même réponse nous est faite.

Non seulement Paris n'a pu contribuer à la Journée, mais certaines villes de province ont supprimé les collectes publiques.

D'autres n'avaient pas encore arrêté la date de la quête.

Toutefois, il faut qu'à la fin de février, toutes les contributions aient été recueillies. Chez M. Léon Bourgeois, qui préside à cette Journée des Tuberculeux avec le professeur Letulle, nous avons appris que des dons directs avaient été versés. En dehors de celui de 2.500.000 francs souscrits par l'Association des Industries Métallurgiques et Minières et par le Comité des Forges, dont le produit reviendra aux seuls ouvriers de cette corporation, des dons, sans destination désignée, ont été versés depuis deux jours, dont le total s'élève à la somme de 700.000 francs.

De son côté, le Syndicat du Bâtiment, s'inspirant de l'initiative du Comité des Forges, va incessamment solliciter une somme non encore évaluée, pour les soldats tuberculeux ressortissants de l'industrie du bâtiment.

LA DÉMISSION

de M. Fernand David

M. Fernand David, député de la Haute-Savoie, ancien ministre de l'Agriculture, avait accepté de M. Clémentel la mission de contrôleur général de la main-d'œuvre agricole. M. Fernand David vient de résigner ses hautes fonctions à la suite d'un incident qui s'est produit à la Chambre mardi. Le député de la Haute-Savoie, avait plusieurs de ses collègues, avait présenté un amendement ayant pour objet de mettre à la disposition de l'Agriculture des cultivateurs, viticulteurs et maraichers appartenant aux classes 90 et 91, les R. A. T. mobilisés comme auxiliaires et les pères de quatre enfants.

Le ministre de la guerre ayant posé sur cet amendement la question de confiance, il fut repoussé. M. Fernand David déclara à M. Clémentel que, dans ces conditions, il ne pouvait accepter la mission de contrôleur général et de surveillance de la main-d'œuvre agricole civile et militaire qui lui avait été confiée.

Le député de la Haute-Savoie, que nous avons pu joindre ce matin, nous a dit : — Les déclarations du ministre de la guerre, au cours de la discussion de mon amendement, m'ont démontré que la politique agricole du gouvernement n'était plus celle sur laquelle s'était fait l'accord entre le ministre de l'Agriculture et la commission. C'est pourquoi, j'ai cru devoir prendre la décision que vous connaissez. »

Des légumes sur les fortifs

Il semble quelque peu paradoxal de discuter de la création de jardins potagers sur les fortifs à l'heure où la neige recouvre glacés, froids et fessés et convertit les enceintes de Paris en minuscules sites alpins.

Cependant, au ministère de l'Agriculture, on est prévoyant. M. Ducrocq, chef du service des Jardins ouvriers, sait que les semences doivent être faites en mars. Il veut qu'avant cette date les trois mille cinq cents lots qui donneront les cinquante hectares cultivables, soient distribués, occupés et déjà exploités.

Cet après-midi, il a convoqué tous les maires des vingt arrondissements pour la constitution de neuf comités de zone, un comité pour chaque arrondissement attendant aux fortifications.

Un contraire, donc d'une imagination active et quelque peu fantasmatique, annonçant ce matin, qu'en raison du nombre considérable de demandes d'attribution de lots, il était question de clore la liste d'inscription le 15 février.

Nous avons demandé à M. Ducrocq si cette intention était réelle.

« Non, a-t-il répondu. — Certes, les demandes de concession affluent. Nous en comptons sept cents la semaine dernière. Mais je n'ai pas encore de chiffre, pour cette excellente raison que ces demandes sont adressées aux maires et qu'elles ne me seront communiquées qu'à la fin de la soirée. »

« En tout cas, dites bien que nous recevons toutes les sollicitations. Parmi elles, nous opérerons un tri et nous nous efforçons d'accorder les concessions de préférence aux familles nombreuses. »

« Telle est la vérité, tout ce qui a été dit d'autre n'est que pour l'instant une pure fantaisie. »

« En tout cas, dites bien que nous recevons toutes les sollicitations. Parmi elles, nous opérerons un tri et nous nous efforçons d'accorder les concessions de préférence aux familles nombreuses. »

Bourse de Paris

DU LUNDI 5 FEVRIER 1917

L'attitude des États-Unis encourage le marché qui termine en fermes dispositions.

Ponds d'État : Français 3 %, 82.25 ; 5 %, 87.60 ; 5 1/2 %, 90.10.

Dernières Dépêches

La Rupture et les Neutres

EN SUISSE

Genève, 5 février. — La détermination prise par M. Wilson de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne a été connue en Suisse, par des éditions spéciales et a provoqué dans tous les milieux une émotion considérable.

EN HOLLANDE

Londres, 5 février. — D'Amsterdam au Times : La rupture des relations entre l'Amérique et l'Allemagne a causé une profonde impression en Hollande. Elle est l'unique objet des conversations. L'opinion est plus intense qu'à tout autre moment depuis le début de la guerre. Les milieux commerciaux estiment que la menace allemande est faite de trois parts : de bluff et un quart de danger, et une partie nouvelle, politique, est dictée par l'impérieuse nécessité de démanteler la situation intérieure de l'Allemagne.

EN ESPAGNE

Madrid, 5 février. — Le Conseil des ministres commencera aujourd'hui l'examen de la réponse qu'il doit faire à la note des ambassadeurs de Berlin. Cette réponse, qui sera faite vendredi ou mercredi, provoquera contre les mesures prises au sujet de la guerre sous-marine.

DANS LES PAYS SCANDINAVES

Stockholm, 5 février. — Les trois ministres des affaires étrangères de Suède, Norvège et Danemark, qui avaient assisté avant-hier au conseil de cabinet tenu à Stockholm, se sont mis d'accord pour rédiger la note qui sera renvoyée à Berlin. Sans répondre formellement à la déclaration de blocus, ils feraient d'expresses réserves au sujet de l'obligation imposée à leurs pavillons de quitter les zones prohibées avant la date du 5 février et des risques encourus par eux de leurs bâtiments qui n'auraient pas été touchés par les sous-marins allemands.

Une canonnière incendiée

Londres, 5 février. — On télégraphie d'Honolulu à l'agence Reuters que la canonnière Geter, qui était entrée dans ce port, a été incendiée par son équipage.

Sur le front romain

Londres, 5 février. — On télégraphie de Jassy au Times que la dernière avance des troupes roumaines contre Dorna Valtra et la vallée de Casin, bien qu'elle ne soit qu'un succès local, est considérée comme de bon augure et a donné une grande confiance aux soldats. Dans les tranchées occupées, on a trouvé les cadavres de 150 soldats ennemis morts de froid. Les troupes ennemies de cette région semblent manquer totalement de vêtements chauds.

En Suisse

La réduction de l'horaire

Berne, 5 février. — Le Département fédéral des chemins de fer a approuvé la proposition de la Direction générale des C. F. F., tendant à faire entrer en vigueur, le 20 février prochain, l'horaire réduit. Le projet du Département sera soumis très prochainement à la ratification du Conseil fédéral.

Au Jour le jour

Froid, brouillard, neige

Si nous en croyons les prévisions faites samedi par ce bon M. Angel, nous sommes à la veille du dégel. En attendant, après la froide journée d'hier, où le thermomètre est descendu à 16 degrés au-dessous de zéro, les parisiens ont eu de nombreux gelées, ce matin d'une chute de neige abondante. Aussi, à dix heures au matin, la circulation était-elle à peu près complètement interrompue. Seuls, quelques rares taxis-circulaient encore. Tenant leur chevron par la bride, les cochers de fiacre ont regardé leurs dépôts, pestant contre

les clients, l'administration qui n'en peut mais...
La Seine chargée de nouveau de lourds et épais glaçons, et la navigation qui avait repris quelque peu depuis l'avant-veille, se trouve aujourd'hui à peu près complètement interrompue. Aux services du ministère des travaux publics et du quai de la Touraine, on commence à se montrer très inquiet. Trois ou quatre jours de cette température suffiraient maintenant pour que en certains endroits, le fleuve se prenne et ce ne serait point fait pour résoudre la crise du charbon.

La Grève de la Paim en Amérique

Une propagandiste néo-malthusienne, Mme Ethel Byrne ayant été arrêtée et enfermée au pénitencier de New-York, se mit, dès le premier jour de captivité, à refuser toute nourriture et toute boisson. Au bout de 103 heures de ce régime, les autorités de la prison virent d'instinct que la grève était vainement poursuivie.

Le Froid en Allemagne

Lansanne, 5 février. — La vague de froid sévit en ce moment sur toute l'Allemagne. Le port de Mannheim est complètement pris par les glaces et le trafic entièrement interrompu sur de très nombreuses rivières. Le froid a atteint hier, 15° au-dessous de zéro à Munich, 13° à Karlsruhe, 12° à Metz et Courlande. (Info formation.)

Mort du peintre Cazin

Une explosion vient de se produire à bord d'un bateau mouiné dans le port de... et sur lequel se trouvait M. Michel Cazin, le peintre bien connu, ainsi que sa femme. M. Cazin a été tué sur le coup ainsi que deux hommes du bord.
Mme Cazin, très grièvement blessée, a dû être transportée à l'hôpital ainsi que douze autres personnes plus ou moins grièvement atteintes.
Toutes les vitres des maisons situées sur la quai ont été brisées. On ignore les causes de l'explosion.

La Vie Militaire

L'INSIGNE DES REFORMES

Un député ayant demandé au ministre de la guerre si un soldat versé dans l'auxiliaire pour maladie contractée dans le service durant la guerre, en région saharienne, territoire considéré comme front, a droit au ruban avec étoile rouge accordé aux blessés de guerre, il lui fut répondu que seuls, avec les blessés de guerre, les indistincts rayés des contrôles par suite de retraite, de mise hors cadres ou de réforme pour maladie contractée ou aggravée au service ont droit à l'insigne spécial.

LES LOYERS

L'ordre du jour des locataires

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Union fédérale des locataires a tenu, hier, des réunions de concert, à Paris et dans onze communes de la banlieue. A l'issue de ces réunions, les assistants ont voté un ordre du jour demandant aux pouvoirs publics de considérer :

- 1° Que la prolongation de la guerre rend les conditions d'existence telles que les traitements, appointements, salaires, etc., de la grande masse des locataires leur permettent à peine de subsister à leurs besoins, et que l'exécution totale, doit être considérée comme exceptionnelle, et doit être généralisée.
- 2° Que le loyer de revient qui servira de base à l'exécution totale doit être majoré par enfant au-dessous de quatre ans, et majoré également, suivant l'importance du propriétaire et l'entente du locataire sur le pied d'égalité, alors que le nouveau projet de la commission de législation civile et criminelle augmente seulement de 75 francs par enfant le loyer d'exécution pour les locataires.
- 3° Que les locataires dont les ressources sont inférieures à celles servant de base à l'exécution totale doivent bénéficier de réductions proportionnelles à celles subies par les ressources, et de plus d'une réduction forfaitaire résultant du renchérissement du prix de la vie.
- 4° Que la loi limitant la question des loyers ne doit recevoir son application qu'après la signature de la paix.
- 5° Tous en maintenant leur point de vue antérieur d'après lequel les propriétaires et les locataires ont droit à être soustraits à la cause nationale que les autres citoyens, ils prennent acte que, d'après le rapporteur, il faut à un propriétaire 6.000 francs par an pour vivre et se réserver de lire de cette évaluation telles conclusions que nécessiteront les circonstances.

PROCHAINEMENT

les Services de la Rédaction du Bonnet Rouge seront transférés

14, RUE DROUOT (9^e arr^t)

LES NOUVELLES VISITES des Exemptés et Réformés

LE TEXTE ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE

Voici le texte du projet adopté par la Chambre sur la révision des exemptés et réformés, et qui sera soumis au Sénat, probablement la prochaine séance :

ARTICLE PREMIER. — Tous les hommes exemptés ou réformés n° 2 avant la mobilisation, le 2 août 1914, appartenant aux classes 1896 à 1914 incluses, qui ont été visités par application du décret du 9 septembre 1914, ratifié par la loi du 30 mars 1915, et maintenus dans leur position, seront soumis à l'examen de commissions de réforme, dont la composition est déterminée à l'article 2.

Ces hommes devront faire dans le délai de quinze jours, à partir de la promulgation de la présente loi, une déclaration de situation militaire à la mairie du lieu de leur résidence actuelle.

ART. 2. — Les commissions de réforme visées à l'article premier seront composées comme suit :

- 1° Le préfet ou son représentant, président de la commission ;
- 2° Un membre du Conseil général, désigné par la commission départementale ;
- 3° Un membre du Conseil d'arrondissement, également désigné par la Commission départementale, ou, à défaut, un conseiller de préfecture ;
- 4° Deux médecins, mobilisés ou non, dont l'un au moins professeur agrégé de faculté, ou médecin des hôpitaux nommé au concours, ou professeur d'école de plein exercice de médecine, ou, à défaut, un médecin ayant au moins quinze ans de pratique médicale ; ces praticiens devront être choisis en dehors du département où ils exercent en temps de paix ;
- 5° Un fonctionnaire de l'intendance.

En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le commandant de recrutement assistera aux opérations de la commission.

Les commissions de réforme se réunissent au chef-lieu de chaque arrondissement.

ART. 3. — Les commissions de réforme indiquées par l'article 2 auront pour attributions :

- a) L'égard des exemptés, pour prononcer leur classement dans le service armé, dans le service auxiliaire ou leur maintien dans la position d'exemptés ;
- b) L'égard des réformés n° 2, pour prononcer leur classement dans le service armé, dans le service auxiliaire, leur maintien dans la position de réforme n° 2 ou la transformation de leur réforme n° 2 en réforme temporaire, première catégorie.

Un dossier médical sera constitué pour chaque homme. Celui-ci aura le droit d'y faire annexer les certificats médicaux qui lui seront utiles.

Les commissions de réforme devront suivre rigoureusement les indications de l'instruction sur l'aptitude physique au service militaire.

ART. 4. — Les exemptés et réformés reconnus aptes au service armé ou au service auxiliaire suivront le sort de leur classe aux dates fixées par le ministre de la guerre. Ceux qui n'auront pas fait la déclaration prévue à l'article premier ou qui n'auront pas répondu à la convocation de la commission de réforme seront considérés comme aptes au service armé.

ART. 5. — Sont dispensés de la visite prévue à l'article premier :

- 1° Les militaires spéciaux dont l'engagement a été, par la suite, résilié pour incapacité physique ;
- 2° Exception faite des inouïs, les hommes âgés de plus de quarante ans appartenant aux classes de mobilisation postérieures à la classe 1895, ces hommes devant être recensés dans leur classe d'âge et en suivre le sort ;
- 3° Les engagés spéciaux, qui, à la suite de la visite qu'ils auront subie, seront déclarés inaptes au service armé ou au service auxiliaire, seront, sur leur demande, déchargés de tout engagement, et il leur sera loisible de rentrer dans la vie civile ;
- 4° Les pères d'un ou de deux enfants vivants et les veufs pères de trois enfants ;
- 5° Les fils de familles nombreuses ayant cinq frères en service armé sous les drapeaux ou qui ont eu deux frères tués au champ d'honneur ;
- 6° Les militaires civils ou militaires évadés, changés ou rapatriés d'Allemagne.

Par dérogation à l'article 12 de la loi du 21 mars 1905, pendant la durée de la guerre, les naturalisés, anciens sujets des classes alliées ou neutres, suivent le sort de la classe à laquelle les rattache leur âge.

ART. 6. — Les hommes des classes 1898 et 1899 en service aux armées seront relevés et affectés à des formations militaires de l'intérieur, à des établissements ou unités aussi rapprochés que possible de leur domicile.

Cette relève commencera dès la promulgation de la présente loi.

Néanmoins, les hommes des classes 1898 et 1899, susceptibles pour leur demande, être maintenus dans leur affectation aux armées.

ART. 7. — Par modification aux dispositions des lois en vigueur et, notamment, à celles de l'article 39 de la loi du 21 mars 1905 et de l'article 39 de la loi du 9 décem-

bre 1915, ayant maintenu celles des articles 23 et 24 de la loi du 15 juillet 1889, les élèves ecclésiastiques, recensés sous le régime de cette dernière loi pourront être, en cas de mobilisation, employés indistinctement dans tous les corps de troupes ou services.

ART. 8. — En ce qui concerne les hommes visités par la présente loi résidant dans les territoires hors d'Europe, non compris les colonies et pays de protectorat, les listes des hommes qui sont dans cette situation, une fois établies par le recrutement, seront transmises aux consuls et agents consulaires, qui devront convoquer les intéressés pour leur faire passer une nouvelle visite dont le résultat sera transmis au ministre de la guerre.

Tous les Sports

LE DIMANCHE SPORTIF

AU VEL' D'HIV. — Changions un peu le cliché. Le vélodrome d'hiver a connu, hier, sa plus mauvaise réunion ; depuis sa réouverture s'enlève. Et je puis ajouter que ce fut la plus mauvaise depuis la reprise des courses cyclistes, car jamais le Parc des Princes n'eut une déception semblable.

Uniquement aux organisateurs. Et comme j'aime bien mettre les points sur les i, je m'en vais le démontrer.

Tout d'abord, pourquoi a-t-on annoncé dans les communiqués de mercredi, jeudi et vendredi la participation de Lapsis, alors qu'il n'est pas intervenu dans l'excitant roulier était connu et que le choix de Pierre Benoit s'était déjà porté sur Alavoine ou Sérès, pour le remplacer ? Ce fait est indéfinissable, puisque le jeudi, je l'annonçais dans le Bonnet Rouge avec une précision telle qu'aucun doute n'était permis. Et cependant, je n'étais pas autrement dans le secret de ce choix. Tous les entraîneurs retiennent pour le prix de l'Yser le savant et ils n'ont certainement pas dû se gêner pour répéter la nouvelle. Si bien que le coup de théâtre de samedi a semblé, pour les nombreux habitués du Vel' d'Hiv' une manœuvre de dernière heure, un peu grotesque. Je sais bien qu'en ces temps de guerre, on pratique dément le bourrage de crâne, mais les sportifs n'aiment pas ce système d'information. Ils sont un peu dans le genre de feu — parlons-en ! — Saint-Thomas, ils ne croient que ce qu'ils voient.

Heureusement pour moi, il reste. Ça me permet de dire ses vérités à chacun. Et comme ces vérités ne touchent en rien les opérations militaires, la diplomatie, la politique, le gouvernement, M. Briand, etc., je me trouve dans cette situation, toute privilégiée en regard de nos rédacteurs du Bonnet Rouge, de n'avoir rien à craindre des redoutables ciseaux d'Anastasia, quand je le dis.

J'arrête là cette diversion. J'ai montré la première faute des organisateurs.

La deuxième a tout autant son importance. Elle est entièrement dans la position du programme d'hier. Programme creux, s'il en fut. Avec toute la réserve voulue, je le faisais remarquer samedi ; la boudier du public n'est donc pour rien en mon jugement.

Je sais qu'il est difficile, la plupart des champions étant mobilisés, de certifier la présence de tel ou tel coureur. Mais qui a donné le goût des grosses vedettes ? Pierre Benoit se souvient-ils des premières réunions du Parc des Princes ? N'y avait-il pas toute ? Et cependant, presque toutes les épreuves étaient pour les jeunes. Depuis, malheureusement, on a éliminé ces derniers. Il est une question, pour eux, ni de prix, ni de classement, ni de victoire, ni d'Amérique, ni de course d'une heure. Tout va aux "as" de la pédale. Tout en reconnaissant à ceux-ci le droit de repartir ; c'est même d'un bon exemple pour les jeunes de voir un Ellegard, un Thus, un Contenton, ou un autre, penser aux autres, à ceux de l'avenir. Le public sentira certainement plus content à l'annonce d'une course à l'Américaine entre Langillier, Courtade, Simonie, etc., qu'il n'aurait eu de Hedspat disputant la Coupe des Alliés dimanche prochain. Il viendrait aussi nombreux et le sport cycliste n'y perdrait rien.

De n'y pas songer, c'est une faute.

Voilà, je crois, indiquées, les raisons qui ont fait boudier le public à la réunion d'hier. La salle n'était pas chauffée, la réunion s'est passée sous le vacarme ininterrompu de pieds battant la mesure. Et comme l'enthousiasme du public, au contraire de ce que pensait l'excellent M. Desgrèzes, n'a pas réussi à nous donner d'une température supportable, j'indique à la direction du Vel' d'Hiv' que quelques braserons dans la salle pourraient, à la rigueur, palier aux mauvais effets d'une tuyauterie défectueuse.

Quoique non inscrit au programme, Carreppi a enlevé le Prix des Abonnés. Il battait en cette occasion Grassin et Coche-

ry. Ce dernier ne tardera pas à enlever une épreuve similaire.

Dans le Prix Albert Ier, Johay, Van den Hove, Deschamps, Simonie, Courtade, paquettent les séries. La finale fut pour Van den Hove, qui sut se sauver à temps.

Juseret a remporté sans mal le Prix de Diamule. Il n'avait du reste à battre que des médiocrités, y compris Platteau.

Le match de motocyclistes battit les records de longueur de ces sortes d'épreuves. Le « démon rouge » a de réels progrès à faire s'il veut s'enlever un jour contre nos frères, Lauthier et Baudelocque. Je doute fort qu'il y arrive.

Il gagna cependant la première manche. A la deuxième, il fut battu par Barrau, qui n'avait pas hésité pour ce faire à enfoncer un mot d'entraînement. C'était rien moins que grotesque.

Le match-poursuite est revenu à l'équipe Pellissier-Tribouillard, battant Vandenberghe, seul, car de Platteau il n'en était plus question après trois ou quatre tours.

Le handicap du départ fut assez intéressant. Le jeune Besson qui avait gagné la 6^e série, s'est adjugé la finale, faisant en cette occasion une course très bien comprise. Simonie ne semble plus y être.

Le match de vitesse franco-belge revient encore à Van den Hove, devant Vandenberghe et Deschamps. Juseret a été éliminé au dernier tour, où Van den Hove prit résolument tête et la conserva facilement, battant d'une longueur Vandenberghe.

Le Prix de l'Yser prometait une compensation aux épreuves précédentes. Une chute dont furent victimes Godivier, Deruyter et Thus, en retira tout intérêt.

Au départ, Deruyter eut un train soutenu. A différentes reprises, il tenta de s'échapper, mais ses adversaires ne le lui permirent pas et ne tardèrent pas, à chaque fois, à revenir sur lui. A un bon démarrage de Thus, surfit de Deruyter. Sérès sembla s'être enlevé. Il fut repris par Sérès, qui aussi, à ce moment, par son tandem.

Bien, si l'hésite pas et part seul à la poursuite de ses concurrents. Bien repris par Deschamps-Walther, il les rattrape et ne les quitte plus. A quelques tours de là, Sérès prend à son tour le commandement. Ecartelé, et pour cette opération, qui, généralement ne retarde que d'un tour, deux, Godivier trouve moyen de perdre 10 tours. Mystère ! De deuxième, il passe donc troisième. Plus aucun changement par la suite, et Sérès gagne, Deruyter second à 10 tours, et Godivier troisième à 19 tours.

La journée franco-belge est terminée. Les Français gagnent, ayant eu classement général 12 points et les Belges 19.

A. Bontemps.

RESULTATS TECHNIQUES
Prix des abonnés. — 1. Carreppi, 2. Grassin, 3. Cocheppi.

Prix Albert Ier. — 1. Vandenberghe, 2. Deschamps, 3. Johay.

Prix Diamule. — 1. Juseret, 2. Vandenberghe, 3. Verkeyn.

Match de vitesse franco-belge. — 1. Van den Hove, 2. Juseret, 3. Vandenberghe.

Match-poursuite franco-belge. — 1. Pellissier-Tribouillard, 2. Vandenberghe-Platteau.

Handicap de départ. — 1. Besson, 2. Simonie, 3. Pollet.

Match de motocyclistes. — 1. Barrau, 2. Luchan.

Prix de l'Yser. — 1. Sérès, 2. Deruyter, 3. Godivier, 4. Thus, abandonné.

COURSE A PIED. — ATHLETISME
Hier, à Boulogne s'est disputé le match amical entre l'Avant-Boulogne et l'Union Sportive de Grenelle. Ce fut un très intéressant match.

La victoire revient à l'A. B., malgré une étonnante défense, de la part de l'U. S. Grenelle.

La lutte fut acharnée de bout en bout, chaque club ayant à cœur de gagner cette épreuve. Tasse, de l'U. S. G. opposa une vive résistance à Longchamps, qui triompha néanmoins avec 300 m. d'avance sur lui, parcourant les 7 kilomètres en 41 m. 45 s., malgré un froid très vif.

Résultats : 1. Longchamps, 2. Tasse, 3. Gouhier, 4. Chagnel, 5. Prédant, 6. Gaingier, 7. Lefouet, 8. Senec, 9. Clusiaux, 10. Lelouin, 11. Codalle, 12. Martin, 13. Liérot, 14. Mery.

Classement par clubs, par 3 coureurs : 1. A. B., 10 points ; 2. U. S. G., 12 points.

Juges à l'arrivée : M. Parizet, Pineau, Hommé, Berger.

FOOTBALL-ASSOCIATION
Club Insulaire des Sports (I) bat Football Club Dyonisien (D), par 6 buts à 0, à la Plaine-Saint-Denis.

C. I. S. : Nilcot, Héry, Bus, Lobre, Leroussau, Bagat, Grand, Joneau, Koullmann, Gallard, Jandin.

Le club insulaire des sports voit un jeu assez égal. Le F. C. D. donne quelques occasions à la défense Insulaire de se distinguer. Nilcot notamment, exécute des coups de toute beauté ; à la reprise, le C. I. S. domine nettement et obtient par six fois Koellmann 3, Leroussau, 2 ; Joneau 1. Malgré de louables efforts, le F. C. D. ne peut réussir à sauver l'honneur. Dans ce club, remarqués la défense, ainsi que le centre avant.

Au C. I. S., Leroussau fut l'âme de l'équipe ; bien aidé dans sa tâche par ses deux partenaires ; Bagat en progrès constants et Lobre, excellent demi du F. C. D., qui débutait dans l'équipe du C. I. S. et dont le jeu fut très apprécié.

GROSS-COUNTRY
Championnat de l'U. S. Valtaire. — C'est dans la neige que s'est disputée hier, à Bellevue, cette intéressante épreuve.

Disons de suite quelle obtint un très bon succès.

Résultats. — 1^{re} catégorie : 1. Derhot, Képeur, ex-æquo, 3. Delatte, 4. Bouleau, 5. Lamiré, 6. Poitier, etc.

2^e catégorie : 1. Colomb, 2. Gautier, 3. Gouet, 4. Vincent, 5. Morice, etc.

Aux Écoutes Terres en friches

M. Henry Sagnier, secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture, appelle l'attention de l'assemblée sur les résultats de l'enquête faite par les services de l'agriculture sur les aménagements aux terres en friches.

Pour le blé, les surfaces ensemencées n'atteindraient que 4.277.000 hectares environ, au lieu de 6.034.000 au 1^{er} janvier 1916. C'est une différence en moins de 757.000 hectares, soit 15 p. 100. A cette perte, il convient d'ajouter que les notes sur l'état de culture sont inférieures à celles données il y a un an.

Il est donc désormais certain qu'à moins de circonstances exceptionnellement favorables au printemps, la récolte de 1917 accusera un déficit important sur la précédente qui, comme on le sait, a été notablement insuffisante. Les caractères exceptionnels, notamment humides de l'automne, les difficultés de main d'œuvre, la pénurie d'engrais se sont ajoutés pour accentuer ce déficit.

A l'île-Adam, une provision de bois provenant de la forêt, sera répartie entre les localités environnantes.

La municipalité de Seine-et-Oise autorise d'ailleurs le public à ramasser le bois mort. Il est probable que ceux qui grelottent n'ont pas attendu cette permission. Elle part néanmoins d'un bon naturel.

Toutes les périodes de grande prospérité provoquent aux Etats-Unis l'achat d'objets de luxe. Celle de l'heure présente n'échappe pas à la règle et, comme elle est la plus formidable des périodes prospères qu'ont connues les Américains, elle a vu un record pour l'achat des diamants. Les importations totales se sont élevées pour 1916 à 51.482.262 dollars, soit 266.676.000 francs en calculant le dollar au pair de 5 fr. 18. Le prix des diamants en janvier accuse une hausse de 5 pour cent, ce qui s'explique étant donné l'accroissement de la demande, d'accroissement qui dépasse la production annuelle des célèbres mines de diamant du sud de l'Afrique.

Un joli cas de polygamie vient d'être découvert en Angleterre.

Entre 1905 et 1916, Ernest Durnace avait épousé trois femmes.

Depuis, la seconde femme s'était, elle-même, remariée. Quant à la première, avant qu'il l'épousât, elle était déjà mariée à un homme qui, de son côté, avait une autre femme légitime.

Nos confrères de la Renaissance signalent ces deux exemples d'anglomanie : Après les élèves-instituteurs d'une école normale des Deux-Sèvres, qui baptisent The Monitors leur société sportive, voici un groupe qui prend cette dénomination : United Sports de Clichy.

Rappelez-vous que...
...le concours d'admission à l'École de dessin du service géographique de l'armée, aura lieu, 140, rue de Grenelle, les 2, 3, 4 et 5 avril. Age : seize ans au moins, dix-huit au plus. Des mandats inscriptions ; Général directeur du service, 140, rue de Grenelle, avant le 15 mars.

...l'administration du Mont-de-Piété prévient le public que lesrages déposés depuis le 10 janvier 1913, n'ont pas été vendus. Un peut en réclamer la vente et toucher le bon. Des livres d'acomptes ont été créés pour se libérer personnellement à un moment favorable.

Communiqués
Jeudi, à 4 heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, M. Joseph Reinach fera une conférence sur l'Effort serbe. Cette conférence, donnée sous les auspices du comité de l'Effort de la France et de ses alliés, sera présidée par M. Edouard Perrier, directeur du Musée, M. Vesnich, ministre plénipotentiaire de Serbie, y assistera. Mme Maistre-Mellot et la musique du 23^e territorial, prêteront leur concours à cette solennité.

Les Conférences
Mercredi, à 9 heures, à l'École parisienne, 40, rue de Breteuil, M. Rambaud fera une conférence sur la main-d'œuvre féminine chez les coiffeurs.

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction.

UN BON CONSEIL

Si vous êtes atteint d'une maladie quelconque des voies urinaires, anciennes ou récentes, et que vous teniez à vous guérir rapidement, voir demain, aux annonces, sous la rubrique : PILULES BLÉNEAU

LES SERVICES du Bonnet Rouge

La Défense des Locataires
Tous les locataires qui ont des renseignements à nous demander ou qui se préoccupent de résister aux exigences des propriétaires, peuvent s'adresser les mardi et samedi, de 10 heures à midi, aux bureaux du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

Renseignements Militaires

Pour les renseignements militaires et, en principe, pour tous les renseignements qui ne se classent pas dans une des catégories indiquées ci-dessus, nous prions instamment nos lecteurs de bien vouloir nous écrire, en tenant compte que plus une lettre est brève, plus elle est claire, et plus il est possible d'y répondre vite.

Les Réformés et Exemptés

Les réformés et les exemptés qui désireraient avoir des renseignements sur leur situation militaire et l'état des projets pouvant les concerner, trouveront notre collaborateur parlementaire tous les mercredis, entre 10 heures et midi, aux bureaux du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

Reunions et Communiqués

FRANC-MACONNERIE
Au Grand-Orient. — 16, rue Cadet, à 20 h. 30. Les travailleurs socialistes de France : La question des loyers, par M. Brunet, député.

PARTI SOCIALISTE
1^{re}. Jeunesse. — A 20 h. 30, rue du Général-Blin.

Saint-Denis (Jeunesse). — A 20 h. 30, salle de l'Avenir social.

DIVERS
Ecole des Hautes études sociales. — M. Camille Le Sonne. La République de Paul Hervey.

La Course au Flambeau. — M. André Goussier. Législation de la presse : Les réactions contre la loi de 1881.

Ligue de l'Enseignement. — A 18 heures, 3, rue Racine. L'Éducation réaliste, conférence par M. Beauvissage, sénateur.

Reponses au Lecteur
A. V. Jurasienne. — Il n'y a qu'un Gorizia en Albanie ; mais on orthographe son nom de plusieurs manières dans les journaux. Il y a un Goritz ou Gorizia en Autriche, maintenant aux Italiens.

Les Planches

Avant-Première

AU THEATRE DE LA GAITE

Après avoir repris *Craquellette* et *Sœur M. Lucien*, Guitry reprend demain soir *La Châtelaine*, comédie en quatre actes d'Alfred Capus.

C'est en 1902, alors qu'il était directeur du Théâtre de la Renaissance, que M. Lucien Guitry créa cette comédie.

A cette époque, l'auteur n'était pas encore versé à la politique générale. Ses œuvres étaient franchement récré